



**ACTION DES SALARIÉ-E-S
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

Communiqué de presse n°3 :

**Pas de sanction contre le délégué syndical !
Respect du droit et des valeurs du CCO !**

« Si c'était moi qui faisait les lois, elles ne seraient pas comme ça »

Belkacem Medjahed, directeur général du CCO, 7/12/2020, en négociation annuelle obligatoire. Les représentants syndicaux lui rappelaient la procédure du code du travail pour ces négociations.

« Le turn-over dans le social, c'est normal, et c'est la politique interne de gestion de la direction du CCO, nous ne nous justifierons pas. »

Sylvie Ventura, responsable du pôle animation (centres sociaux) du CCO, 5/03/2021, dans une médiation entre les salarié-es et la direction suite au non-renouvellement de la secrétaire du centre social Château St-Loup/S-Thys

« Le CCO n'a pas à vous parler de sa politique RH, prenez les industries textiles, ZARA et H&M, ils n'ont pas à se justifier quand ils se séparent d'un employé. »

Farines Azoug, coordinateur opérationnel du CCO, 5/03/2021...

Farid Ghenai, délégué syndical de la CGT, est convoqué pour une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement lundi 15 mars à 9h30 au siège de l'association CCO (Centre de culture ouvrière). Les représentants de la direction générale ne cherchent qu'à abattre un syndicaliste représentant l'inverse des valeurs qu'ils portent. Ce n'est pas seulement Farid qui est visé, mais tous les salarié-es. Notre histoire ce n'est pas celle des petits chefs autoritaires, c'est la formation ouvrière, militante qui croise et nourrit l'éducation populaire. Le CCO, ce sont des travailleurs qui s'organisent, qui sont en mouvement, qui luttent pour sortir des conditions de vies et de travail imposées par un système qui nous met sous pression. **C'est le mouvement syndical** et non pas la culture patronale, le mépris du code du travail, le turn-over à la H&M.

S'attaquer au délégué syndical (DS) c'est s'attaquer symboliquement à tout le CCO et à tous ses salariés. C'est le DS qui les défend et les représente dans les négociations, en cas de conflits ou les informe sur le droit du travail. Et Farid a toujours respecté les demandes des salariés, notamment quand nous lui avons demandé de ne pas signer un accord d'entreprise qui faisait reculer nos droits.

La direction générale n'a cessé de tenter de nous diviser, de nous intimider. En visite dans certains de centres sociaux, elle distille un discours mettant en cause les syndicats quand le mal aise de l'association tient de sa déconnexion avec nos conditions sur le terrain ! **C'est cette direction qui nous fait souffrir parce que nous défendons des valeurs.** Combien de burn-out, de démissions, de licenciements, de sanctions et de cas de harcèlement depuis deux ans qu'elle a pris ses fonctions ?

De plus, nous avons appris qu'il y avait eu des graves conflits entre Mr Medjahed et ses salarié-es du temps où il dirigeait le centre social Mer et Coline. A l'époque, trois salariées, en poste depuis de longues années, avaient été licenciées. Deux d'entre elles sont toujours en procès contre leur ancien employeur. Le mépris des salarié-es produit le même effet partout. Nous n'en voulons plus !

Nous interpellons les salarié-es, les habitants de nos quartiers, nos partenaires associatifs ou financiers et la nouvelle mairie de Marseille sur le fonctionnement opaque du CA du CCO. Il ne se réunit presque jamais, et ne donne aucune nouvelle. Quelle est la ligne directrice ? Où en sont les finances de l'association ? Qu'en est-il de la participation démocratique, rendue impossible par des statuts en contradiction avec nos valeurs ? En effet, pourquoi est-il impossible d'adhérer au CCO sans être co-opté par un autre membre du CA ?

Nous demandons :

- L'arrêt des sanctions envers tous les salarié-es qui défendent leurs droits
- Une rencontre en urgence entre les organisations syndicales, les salarié-es du CCO et le CA, avec une médiation des élus de la Mairie centrale liés à l'éducation populaire et aux centres sociaux.
- Le maintien des acquis sociaux de la convention collective pour lesquels la CGT et Solidaires se battent ensemble
- Une sixième semaine de congés payés et une augmentation des salaires – le CCO est l'association qui paye le plus mal ses animateurs/ses salariés à Marseille

Nous appelons à la grève de 9h à 12h le 15/03/2021, et à un rassemblement de toutes celles et ceux qui s'opposent aux politiques d'intimidation des syndicats et des salarié-es :

**Lundi 15 mars de 8h30 devant le siège du
CCO, 29 avenue de Frais Vallon, devant
l'immeuble le Nautille.**

Nous appelons tous les salarié-es du CCO à nous rejoindre à l'assemblée de mobilisation qui aura lieu le **samedi 20 mars à 12h à « l'Après-M »**, Mc-do autogéré, au 214 chemin de Ste-Marthe pour discuter de ces revendications et de nos moyens pour les voir se réaliser.

Pour contacter le collectif qui rassemble la CGT, Solidaires et les salarié-es non-syndiqués du CCO:
salaries.cco@gmail.com